

Audience 3 mai 2023

Nous avons été reçus par la Directrice Académique mercredi 3 mai 2023.

Nous avons pu y évoquer des situations particulières ainsi que des sujets plus généraux. En voici les grandes lignes :

- Remplacements / Absences

La DASEN est consciente des nombreux dysfonctionnements qui ont eu lieu cette année concernant le remplacement. Elle espère que l'expérimentation du logiciel Andjaro à partir de la mi-mai permettra d'améliorer les choses.

N'hésitez pas à nous faire remonter les problèmes que vous pourriez rencontrer d'ici la fin de l'année.

Nous avons signalé que les réponses positives aux demandes d'ASA ne sont très souvent pas renvoyées contrairement à ce que l'on nous avait promis en septembre.

Nous avons rappelé le code de l'éducation signifiant que lors d'une absence prévue et non remplacée, nous avons le droit d'en informer les parents afin qu'ils puissent éventuellement garder leurs enfants.

Enfin, nous avons demandé que les mails de régularisation des absences non-justifiées soient envoyés avant la mi-juillet ou avec un délai de réponse plus long.

- Conseillers pédagogiques

Nous avons évoqué les conditions de nomination des conseillers pédagogiques ainsi que les frais de déplacement. Une communication a été envoyée directement aux personnels concernés. Si vous souhaitez connaître le contenu de ces échanges, contactez-nous directement.

- Temps partiels

Nous avons rappelé l'importance de ne pas rentrer dans un refus systématique des temps partiels sur autorisation malgré les difficultés de recrutement. Il vaut mieux un collègue à temps partiel qu'un collègue démissionnaire.

La Directrice Académique a rappelé que les entretiens sont maintenant

systematiques pour les temps partiels sur autorisation mais qu'elle étudie avec ses services toutes les demandes de manière individuelle. Il est donc indispensable de bien motiver sa demande.

Nous avons dénoncé le manque de 80% acceptés et rappelé l'importance de cette quotité d'un point de vue financier.

- **Frais de déplacement et ISSR**

Comme cela a été expliqué lors du dernier CSA académique, le versement des frais de déplacement a pris beaucoup de retard depuis le mois de septembre en raison d'un problème informatique. Il semble que cela soit en voie d'amélioration. Nous espérons que cela ne se reproduira pas l'an prochain.

- **AESH/Elèves en situation de handicap**

Nous avons évoqué les situations tendues dans de nombreuses écoles en raison de la présence d'élèves qui relèveraient d'établissements spécialisés mais qui n'ont pas de places disponibles. Les conséquences sur les autres élèves et sur les collègues sont parfois lourdes.

Le manque d'AESH dans certaines écoles est encore difficile à gérer.

Nous avons demandé la création d'un pôle de remplacement AESH. La Dasen retient l'idée mais les grosses difficultés à recruter des AESH empêchent pour le moment d'envisager cette possibilité.

- **Passages anticipés et maintiens**

Nous avons rappelé la règle qui dit que le conseil des maitres est décisionnaire après avis de l'IEN lors de demandes de maintiens ou de passages anticipés contrairement à la pression que certains IEN peuvent exercer sur certains directeurs.

La directrice académique a signalé qu'il était tout de même indispensable d'évoquer ces situations avec les IEN au cours de l'année et de ne pas attendre le dernier moment.